

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No
Voiture de tourisme	CITROEN	GX série GA (dès No du châssis: GX-CA-34GA0001)	CH 0170 55

Constructeur Société Anonyme Automobiles CITROEN, Paris (F)
 Identification "GS X" resp. "G Spécial" (modèle plus simple) à l'arrière à droite sur véhicule.
"GX Série GA" sur plaquette du constructeur, - "GX-CA...GA..." devant No du châssis
 Plaquette constr. à droite sur l'avant
 No du châssis à droite, sous capot moteur, près de la sphère de suspension
 Ident. du moteur "G 10/..." plaquette rivée à la partie supérieure arrière du moteur, côté droit
 Importateur princ. CITROEN (SUISSE) SA., 27, rte des Acacias, 1211 Genève 24
 Véhicule homologué GX-CA-34GA5934 Signes fixes dans code du type 'GX Série GA' + 'GX-CA...GA...'

CHASSIS
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique
 Transmission mécanique toute synchronisée
 Nombre de vitesses 4 Entraînement AV
 Frein de service hydraulique, 2-circuits, disques, système à haute pression, sur toutes les roues, réulateur selon charge sur les roues AR
 Frein auxiliaire mécanique, disques, sur roues AV
 Frein d'arrêt id, frein auxiliaire
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circ. *) avec lampe-témoin séparée

MOTEUR
 Marque CITROEN Type G 10/...
 Construction cyl.opposés Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidiss. air Nombre cylindr. 4
 Alésage 74 Course 59
 Cylindrée 1015 CV-impôt 5,17
 Puissance en CV 55,5 DIN à t/min 6250
 Bruit 80 dB/A à t/min 6250
 Silencieux 1/ 506 x 206 x 132
 Mesure des gaz 3,0 % CO à 700 t/min + 70/220 CEE
 Déparasitage OGE, annexe 8 chiffre 4 : D

CARROSSERIE limousiné avec ou sans toit ouvrant
 Nombre de portes 4 Indic. vit. km/h
 Ceintures sécurité oui Rétroviseur intér. + à gauche
 Cale - Attelage -
 Antivol verrou de direction

POIDS

	avant	arrière	total
Poids à vide	580	330	910
Charge utile	120	230	350
Poids total	700	560	1260
Garantie fabr.	-	-	1335
Dimens. pneus	145 - 15 ZX	145 - 15 ZX	(Variantes voir remarques)
Ply / atü	- / 1,9	- / 1,9	
Charge pour V max	180	180	

Nombre de places t 5 av 2 centre - ar 3

DIMENSIONS

	int.	ext.			
Longueur	-	4120	Empattements	2550	/
Largeur	-	1608			/
Hauteur	-	1350	Voie	av 1378	ar 1328
Porte à faux	lat.	-	Voies	av -	ar -
	av	818		ar -	
	ar	752	Braquage	g 9600	d 9400

Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Garantie poids remorqueable avec frein -
 Garantie poids remorqueable sans frein -
 Garantie poids de l'ensemble -
 Poids remorqueable testé -
 Vitesse maximale selon le constructeur 149 km/h
 Vitesse maximale testée - km/h

EQUIPEMENT

Feux de route	CR (E)
Feux route compl.	ER (E) sur demande
Feux de croisement	CR (E)
Feux de position	A (E)
Feux de brouillard	-
Feux stop	R-SI (E) Feu de recul sur demande
Clignoteurs	av 1 (E) 1 ar 2a (E)
Catadioptres	av 1 ar I (E)
Feux de gabarit	av 1 ar
Avert. optique	oui Eclair. plaque 2/sép. au centre
Essuie-glace	2 balais avec/sans lave-glace
Avertisseurs	SEIMA CH 5 1202 01 (100) dB/A () dB/A () dB/A

INDICATIONS pour le PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	C I T R O E N GX série GA		
Homologation			
No	CH	0170 55	
Carrosserie	limousine		
Places total	5	avant	2
Poids à vide	910	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	5,17
Poids total	1335	Cylindrée	1015

REMARQUES, MODIFICATIONS, CONDITIONS et INSCRIPTION dans le PERMIS DE CIRCULATION, page 4:

*) Contrôle 2 circuits: 1 indicateur de pression par circuit ou contrôle de niveau dans le réservoir à haute-pression (code de niveau)

Lieu et date de l'homologation

HOMOLOGATION FEDERALE DES TYPES DE VEHICULES

Berne, 1.8.74

Voiture de tourisme

CITROEN

G X série GA
No de châssis
GX-GA 34GA 0001 et suiv

CH 0170 55

FICHE COMPLEMENTAIRE

I

Complément du 12.09.74 - Ro/Br

Bruit : 79 dB/A à 6250 t/min.

Silencieux : 1 = 500 x 220 x 130 mm

Mesure des gaz : ECE 15; 3,0 % CO à 700 t/min

la vignette ECE se trouve dans le compartiment du moteur, sur l'auvent

Contrôle 2 circuits: 1 détecteur (indicateur de débit) de fuite pour chaque circuit ou chute de la pression de service et baisse du niveau dans le réservoir d'huile indiquée par lampe-témoin au tableau de bord; baisse de pression dans le circuit arrière par abaissement de la suspension arrière (Niveau-code et Mano-contact).

Complément du 30.12.1975 - lin.

Feux de route halogènes acceptés avec feux de croisement conventionnels selon décision de la Div. féd. de police du 18.12.1975.